

2020-08-20
Sub.No. 2020-3006

BACTRON K-71 SOLUTION DE MICROBIOCIDE POUR GISEMENTS PÉTROLIFÈRES COMMERCIAL

GARANTIE: 1- alkyl* (C6 – C18) – 1, 3 propane-diamine diacétate.....32,0% * (7% C8, 6,5% C10, 53% C12, 19 % C14, 8,5% C16, 6% C18)

NO. D'ENREGISTREMENT 25184 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER POISON INFLAMMABLE CORROSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI CONTENU NET – 179 KG

ChampionX Canada ULC
6040 46TH STREET SE
CALGARY, AB
T2C 4P9
403-234-7881

EN CAS D'URGENCE, COMMUNIQUEZ AVEC CHEMTREC 1 (800) 463-3216 (24 hours)

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS DANGER! *CONTIENT DU MÉTHANOL*
INFLAMMABLE ET CORROSIF EN CAS D'INGESTION, PEUT PROVOQUER LA MORT OU LA CÉCITÉ.
PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU

Utiliser seulement dans des endroits largement ventilés. Garder loin des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes vives. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors de la manipulation du produit. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après avoir manipulé ce produit. Éviter tout contact avec les aliments.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT Ce produit est toxique pour les oiseaux et les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau. Non conçu pour être utilisé dans des installations maritimes ni les champs de pétrole situés près des estuaires.

PREMIERS SOINS EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUE CONTIENT DU MÉTHANOL ET DE L'ACIDE ACÉTIQUE Il n'existe aucun antidote spécifique. Des dommages probables aux muqueuses peuvent contreindiquer le recours au lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être requises.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION Entreposer les barils dans un lieu couvert loin de la chaleur et du froid. Utiliser des moyens de transports appropriés pour éviter que le baril ne se perforé ou ne se brise. **NE PAS** utiliser de la pression à air pour le déplacement.

DÉVERSEMENTS Nettoyez les déversements immédiatement. Dans le cas d'un déversement mineur, étendre un composé pour le nettoyage des planchers ou une autre matière absorbante appropriée sur la surface contaminée, puis balayer tous les résidus. Dans le cas d'un déversement important, rincer abondamment la surface contaminée en utilisant un bassin collecteur approprié pour la mise au rebut. Nettoyer la zone contaminée à fond au détergent et à l'eau.

MODE D'EMPLOI

Appliquez le produit utilisant un dispositifs de chargement et de distribution en circuit fermé, tels que des couplages étanches ou des pompes à débit mesuré.

PRODUCTION D'HUILE SECONDAIRE Produit conçu pour la suppression de la formation d'algues et de dépôts, ainsi que les bactéries réductrices du sulfate. Dans la solution de tensioactifs et de polymères utilisée pour l'injection d'eau dans les gisements pétrolifères, traiter à un taux maximal de 600 ppm pendant un maximum de six heures au besoin afin d'atteindre le degré de suppression adéquat. Répéter le traitement une fois par semaine au besoin pour maintenir une suppression adéquat.

Pour un traitement en continu, utiliser un maximum de 200 ppm la première fois afin de parvenir à un contrôle adéquat avec des taux de maintenance d'un maximum de 100 ppm. Les concentrations assurant un contrôle efficace varient selon les conditions du site.

COMPLÉTION DE PUIITS, RECONDITIONNEMENT ET FLUIDES DE STIMULATION Il est suggéré d'utiliser ce produit pour contrôler la formation d'algues et de dépôts, ainsi que les bactéries réductrices du sulfate à des concentrations allant jusqu'à 1 000 ppm dans une situation normale et jusqu'à 2 000 ppm pour un site hautement contaminé. Dans un fluide pour obturation par packer, des concentrations allant jusqu'à 200 ppm sont recommandées.

SYSTÈMES ET DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PÉTROLE, ET ÉQUIPEMENT DE SURFACE Pour contrôler les bactéries dans les conduites de pétrole brut, utiliser une dose de contrôle allant jusqu'à 6,0 litres par centimètre de diamètre et par kilomètre de conduite. Répéter toutes les semaines pour contrôler la situation. La dose appropriée dépend de la gravité du problème.

2020-08-20
Sub.No. 2020-3006

Il est possible d'utiliser jusqu'à 100 ppm dans l'eau pour les tests hydrostatiques de l'eau et des installations de stockage du pétrole brut. L'eau doit être utilisée dans les systèmes d'injection souterrains seulement.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajoutez les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.